

Informations *Rapides*

19 décembre 2013 - n° 288



■ L'emploi dans la fonction publique – au 31 décembre 2012 (premiers résultats)

Légère hausse de l'emploi dans la fonction publique entre 2011 et 2012

Avertissement : cette « Informations Rapides » s'appuie sur des données provisoires qui sont susceptibles d'être révisées.

Fin 2012, la fonction publique emploie 5,5 millions d'agents, y compris les bénéficiaires de contrats aidés. Hors contrats aidés, l'effectif de la fonction publique s'établit à 5,4 millions d'agents.

Dans l'ensemble de la fonction publique, les effectifs salariés (yc et hors contrats aidés) progressent de 0,3 % entre fin 2011 et fin 2012 (respectivement +16 600 agents et +15 800 en un an). Cette augmentation intervient après une baisse l'année précédente (-0,5 % yc contrats aidés et -0,4 % hors contrats aidés).

Au total, dans la fonction publique, le volume de travail annuel en équivalent temps plein est quasiment stable entre 2011 et 2012 (5,2 millions, yc contrats aidés).

Sur un an, l'emploi recule dans la fonction publique de l'État : -0,9 % yc contrats aidés (après -2,0 % en 2011) et -1,0 % hors contrats aidés (après -2,4 %). L'emploi est en baisse dans les ministères (-2,3 % yc contrats aidés) et en hausse dans les établissements publics (+4,4 % yc contrats aidés), du fait notamment des transferts d'effectifs du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche vers les universités.

L'effectif de la fonction publique territoriale progresse plus sensiblement qu'en 2011 (+1,6 % yc contrats aidés et +1,7 % hors contrats aidés), notamment dans le secteur communal (+1,9 % yc contrats aidés) mais aussi dans les organismes régionaux et départementaux (+0,8 % yc contrats aidés).

L'augmentation des effectifs ralentit dans la fonction publique hospitalière (+0,7 % yc et hors contrats aidés). Comme en 2011, la croissance des effectifs reste plus marquée dans les établissements médico-sociaux (+1,5 % yc et hors contrats aidés) que dans les hôpitaux (+0,6 % yc et hors contrats aidés).

Effectifs par versant de la fonction publique

(niveaux en milliers)

		2012	Évolution (%) (1)	
			10-11	11-12
Effectifs au 31 décembre (2)				
Fonction publique de l'État	Ensemble, yc contrats aidés	2 443,8	-2,0	-0,9
	hors contrats aidés	2 375,2	-2,4	-1,0
Fonction publique territoriale	Ensemble, yc contrats aidés	1 912,8	0,3	1,6
	hors contrats aidés	1 862,4	1,1	1,7
Fonction publique hospitalière	Ensemble, yc contrats aidés	1 153,2	1,3	0,7
	hors contrats aidés	1 137,0	1,7	0,7
Fonction publique	Ensemble, yc contrats aidés	5 509,8	-0,5	0,3
	hors contrats aidés	5 374,6	-0,4	0,3
Volume de travail en équivalent temps plein (3)				
Fonction publique	Ensemble, yc contrats aidés	5 173,6	-0,2	0,1
	hors contrats aidés	5 076,6	-0,1	0,2

(1) évolutions à périmètre de la fonction publique constant

(2) postes principaux finaux au 31 décembre

(3) tout poste actif dans l'année

Champ : France

Sources : Insee, Siasp

Effectifs par versant de la fonction publique et par type d'employeur

(niveaux en milliers)

	Effectifs 2012	Évolution sur un an (%)	
	yc contrats aidés	yc contrats aidés	hors contrats aidés
Fonction publique de l'État			
Ministères	1 924,5	-2,3	-2,2
Etab. publics à caractère administratif	519,3	4,4	4,6
Fonction publique territoriale			
Régions et départements	447,2	0,8	0,8
Secteur communal (1)	1 465,6	1,9	2,0
Fonction publique hospitalière			
Hôpitaux	1 037,7	0,6	0,6
Etab. médico-sociaux (2)	115,5	1,5	1,5

(1) y compris OPHLM, caisses de crédit municipal, régies et EPA locaux

(2) y compris établissements d'hébergement pour personnes âgées

Champ : postes principaux finaux au 31 décembre, France

Sources : Insee, Siasp

Pour en savoir plus :

Le Système d'information sur les agents des services publics (Siasp) produit par l'Insee à partir de l'exercice 2009, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique. Il est alimenté par les fichiers mensuels de paie de l'État pour la majorité des agents relevant de la fonction publique de l'État (FPE) et par les déclarations annuelles de données sociales (DADS) pour ceux relevant de la fonction publique territoriale (FPT) et de la fonction publique hospitalière (FPH) ainsi que pour une partie de la FPE.

Le système Siasp décrit pour chaque agent la nature de l'emploi, les dates de début et de fin de période de paie, le nombre d'heures salariées, la condition d'emploi (temps complet, temps partiel), le montant des rémunérations versées, etc. Il intègre des concepts et variables caractéristiques de la fonction publique, liés notamment au statut de l'agent ou à son mode de rémunération (grade, échelon, indice, etc.).

Il vise à assurer une cohérence maximale en matière de conditions d'emploi et de revenus entre les salariés des trois versants de la fonction publique et met en œuvre des concepts comparables à ceux retenus pour le champ salarié du secteur privé. Reposant sur des données individuelles, il permet notamment de traiter de la multi-activité et d'alimenter le panel tous salariés.

Ce nouveau système d'information se substitue aux données issues des enquêtes déclaratives auprès des employeurs anciennement mobilisées (enquête Colter auprès des établissements de la FPT, enquêtes SAE et EHPA de la Drees pour leur partie sur le personnel).

Les agents des établissements médico-sociaux rattachés à un centre hospitalier sont comptabilisés dans les effectifs des hôpitaux.

Le périmètre de la fonction publique renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. Le tracé de chacun des versants (FPE, FPT et FPH) s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur. Les définitions, concepts et périmètres relatifs aux agents des trois versants de la fonction publique sont précisés dans la rubrique Siasp de « Sources et Méthodes » sur insee.fr (<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-systeme-info-agent-service-pub-siasp.htm>) et dans la rubrique Définitions et méthodes de « Statistiques » sur fonction-publique.gouv.fr (<http://www.fonction-publique.gouv.fr/statistiques-7>).

Définitions :

Le **poste principal final au 31 décembre** d'un agent est le poste actif non annexe qu'il occupe à cette date (ou le plus rémunérateur s'il en occupe plusieurs). Un poste est **actif** s'il donne lieu à une rémunération d'activité, et **non annexe** si le volume de travail et le niveau de rémunération associés sont suffisants (<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/poste-de-travail.htm>).

L'**équivalent temps plein (EQTP)** mesure le volume de travail en termes de nombre d'heures. Un agent travaillant à temps plein sur un temps complet comptera pour 1, les autres compteront au prorata de leur temps de travail par rapport à un temps complet.

Un **contrat aidé** est un contrat de travail dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, qui peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation (<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/contrat-aide.htm>).

Les données définitives 2011 sont disponibles :

- Chiffres clés 2011 http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=3&sous_theme=4&type=2&nivgeo=0&produit=OK
- Insee Première http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1460
- Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2013 : <http://www.fonction-publique.gouv.fr/statistiques-28>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : décembre 2014